

LA CFDT VENT DEBOUT POUR EXIGER DES CONDITIONS DE TRAVAIL DECENTES

Résolution unanime des élus du CSE Hauts-de-France face à la situation dramatique du site d'Aulnoye-Aymeries (Extrait ci-dessous)

"...nous exigeons la mise en œuvre immédiate de mesures correctives et un suivi strict de leur réalisation.

L'ensemble des élus demandent le maintien d'un site France Travail sur Aulnoye Aymeries et sont **contre** le transfert des agents sur Maubeuge comme évoqué par le Directeur Régional ce jour.

Les élus du CSE préconisent :

1. **La Mise en place sans délai des mesures conservatoires** pour protéger les agents et le public (ventilation provisoire, balisage des zones dangereuses).
2. **Une visite de la médecine du travail** pour évaluation complète de l'ensemble des risques.
3. **La réalisation d'un diagnostic technique complet** par un prestataire expert compétent pour évaluer le tout à l'égout, les canalisations, l'évaluation de la qualité de l'air, de l'eau et diagnostiquer toutes les causes de ces dysfonctionnements immobiliers qui exposent dans la durée les agents à des conditions de travail dégradées.
4. **L'élaboration d'un plan d'actions correctives** chiffré et daté avec calendrier communiqué aux représentants du personnel.
5. **L'information systématique et au préalable de la directrice** de toutes venues techniques ou interventions afin qu'elle puisse prendre les mesures nécessaires pour être présente. Obtenir un(e) interlocuteur(trice) identifié pour le suivi et interagir avec elle.
6. **Un suivi régulier et transparent des mesures mises en œuvre** avec une information systématique au collectif du site lors des prochaines réunions.
7. **Un déménagement provisoire ou définitif** vers des locaux conformes sur la commune
8. **La mise en place immédiate du télétravail exceptionnel ou de proximité** pour tous les agents qui le souhaitent
9. **L'évacuation des caves** de l'ensemble des détritiques qu'elles contiennent avant d'installer un système de ventilation.

Les élus du CSE demandent à la Direction de répondre favorablement aux préconisations précitées en mettant en place sans délai les mesures adaptées à l'urgence de la situation."

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité lors du CSE du 28 Août 2025

Pour la CFDT, cette situation n'est pas une fatalité. Aucun collègue ne doit subir une telle situation. La réponse simpliste aux problèmes de cette agence de la supprimer ne peut être entendable.

La CFDT exige des mesures immédiates fortes de l'établissement.

Le debrief

Cfdt:
#CSE

28 AOUT 2025- CSE ORDINAIRE

PAGE 2

ARRAS : Va quère l'cayelle*

**Venez avec votre chaise !*

Le directeur régional nous apprend qu'une piste visant au déménagement d'Arras Schuman va plus vite que prévue celle d'intégrer le site d'Arras symphorine.

La CFDT appelle la direction à un réel pragmatisme garantissant des conditions de travail respectables pour chacun.

La CFDT déplore qu'aucune autre solution immobilière sur le secteur ne soit privilégiée.

Cette solution envisagée par la direction amènerait un effectif global sur ce bâtiment démesuré.

Pour la CFDT, des sites à taille inhumaine ne sont pas la solution.

Le plan d'efficience est en route

RAPPEL SUR LE TEMPS DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Pour information :
En application de l'Art 10 §5 de la CCN : En cas de travail à temps partiel, la charge de travail est réduite en proportion du temps de travail des agents concernés.

De plus, les conseillers (ayant une lettre de mission) sont affectés à 90% de leur temps de travail à l'accompagnement. La gestion des «activités annexes» (dossier transverse, accueil...) ne doit pas dépasser 10% du temps de travail.

En cas de contrôle par les instances européennes par tous moyens, le non-respect de cette règle entraînerait une pénalité financière pour l'établissement à la hauteur du manquement constaté.

URGENCE PRIME D'INTERESSEMENT : NE PASSEZ PAS A COTE !

Objectif à fin 2025 : au moins 69,9 % des agents devront avoir suivi et validé au moins un module pour que la prime soit maximale (pour rappel, en 2024, cette dernière était de 472 € brut).

7 modules de formation à distance sont disponibles en auto-inscription via l'Académie France Travail ou SIRHUS :

1. Réduisons nos émissions carbone à FT (durée 55 minutes)
2. Sensibilisation au numérique responsable (durée 30 minutes)
3. Les 10 règles d'une conduite éco-responsable (durée 1h)
4. Intégrer les principes de l'inclusion dans son activité (durée 20 minutes)
5. Identifier et faire face à ses représentations (durée 40 minutes)
6. Les essentiels de l'accessibilité (durée 45 minutes)
7. Prévenir le sexisme et les violences sexuelles (durée 1h)



PREVENTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE TRAVAIL (PAPRIPACT)

EFFORTS A SUIVRE

La CFDT reconnaît les efforts de l'établissement en matière de PAPRIPACT notamment sur la qualité des informations fournies sur les fiches actions.

Toutefois, la CFDT s'abstient puisque certains éléments saillants sont encore à améliorer.

Nous réclamons ainsi :

1/ que les bonnes intentions soient suivies de manière HOMOGENE dans le territoire HDF

2/ l'association plus forte des agents réseau et support dans la construction du PAPRIPACT

3/ l'accompagnement des ELD en proximité et en continu, et non pas seulement lors d'un Codir spécifique

4/ que les RLPS (Référénts Locaux de Prévention et de Sécurité) soient associés davantage dans la construction du PAPRIPACT en leur dédiant des temps de travail tout au long de l'année

5/ la CFDT réclame la construction d'un PAPRIPACT par bâtiment qui correspond à l'unité réelle de travail et ce, au même titre que notre exigence sur le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

6/ la CFDT demande également qu'une réflexion globale sur les impacts de l'IA soit menée de sorte qu'ils soient mesurés au travers du PAPRIPACT

Pour la CFDT, nous rappelons, BIEN EVIDEMMENT, que la première des préventions primaires est AVANT TOUT ET SURTOUT de mettre des moyens humains à la hauteur de la charge de travail qui pèse sur les salariés de France Travail.

Le debrief



28 AOÛT 2025- CSE ORDINAIRE

PAGE 4

Rhume ou ARUM, on vous sert la boisson chaude

Accueil Rénové des Usagers et Marketing

Arum, c'est 2 agences pilotes, 8 agences cibles et les autres agences qui seront, elles, "optimisées"

Pour les 8 agences cibles : des ateliers pour intégrer les agents. Alors, réfléchissons en ateliers, apparemment c'est une nouvelle priorité !

Oups !!! On oublie de vous donner le catalogue national et quelques contours financiers. Vos solutions risquent donc de ne pas être retenues

A la fois, la direction nous explique qu'il y a peu de changements mais aussi que ce programme va transformer nos accueils : est-ce clair ?

Chaque agence aura "sa fiche budget" mais à ce jour, Marbre ou Formica, on ne connaît pas le budget.

A notre grande surprise, les collègues participent et s'investissent sans vision budgétaire.

Pourquoi notre directeur régional ne décale-t-il pas ces ateliers dans l'attente d'une vision exacte des moyens financiers alloués ?

Même si la CFDT est attachée au meilleur accueil de nos usagers et partenaires quels qu'ils soient, nous déplorons que ce projet aboutisse encore à créer des agences à 2 vitesses.

Même les agences situées loin de la préfecture ou d'élus stratégiques ont le droit également aux meilleurs agencements !

Alors que nous manquons d'effectifs et de moyens pour réaliser les attendus de la loi plein emploi ; et que le pouvoir d'achat des salariés est toujours en berne, la Direction propose de rénover l'ensemble des accueils sans tenir parfois compte des aménagements récents. N'aurait-il pas été plus pragmatique de faire un état des lieux de l'ensemble des agences et de prévoir un plan pluriannuel pour les remettre toutes à niveaux et de manière égalitaire ?

Oui, nous avons actuellement des agences en HDF en souffrance immobilière : promiscuité, chaleur, odeur, défaut de construction pouvant amener à des chutes....

Pour la CFDT, il est indispensable de sécuriser nos zones d'accueil que ce soit de manière immobilière, sécuritaire et également managériale. Créer simplement de beaux espaces sans être en capacité humaine de les animer, cela n'a pas réellement de sens. L'esthétisme, la convivialité, pourquoi pas ... mais avant tout, les agents doivent avoir les conditions et les moyens pour mener à bien leur mission.

Le debrief

Cfdt:

28 AOUT 2025- CSE ORDINAIRE

PAGE 5

L'équipe CFDT :

Sebastia BALDINU votre Représentant Syndical au CSE

Vos élus CSE :

**Barbara LENGLET
Mélanie POSTEL
Anne CARLIER
Catherine LALIBERTE
Christine JOLY
Valérie CAILLAUX
David VERSCHAEVE
Yannick DECROIX
Karim CHERBI
Christophe CLIN**

Si vous avez des questions, des remarques,
contactez nous avant le prochain CSE ordinaire prévu
le **25 Septembre 2025**

La CFDT à vos cotés , reste à votre écoute.

